

**ArrĚtĚ fixant la composition du ComitĚ Social d'Administration d'Ētablissement (CSAE) de
l'universitĚ de Franche-ComtĚ**

LA PRESIDENTE

Vu le dĚcret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comitĚs sociaux d'administration dans les administrations et les ětablissements publics de l'Ētat ;

Vu l'arrĚtĚ ělectoral relatif Ě l'ělection des reprĚsentants des personnels au ComitĚ social d'administration d'ětablissement ;

Vu la dĚlibĚration du 31 mai 2022 du conseil d'administration de l'universitĚ de Franche-ComtĚ portant crĚation du comitĚ social d'administration de l'universitĚ de Franche-ComtĚ et fixant les parts respectives de femmes et d'hommes au sein de ce comitĚ ;

Vu les procĚs-verbaux de dĚpouillement du scrutin organisĚ du 1^{er} au 8 dĚcembre 2022

ARRETE

Article 1

Les membres du comitĚ social d'administration d'ětablissement dont les noms suivent sont nommĚs pour une durĚe de quatre ans Ě compter du 1^{er} janvier 2023.

Article 2

Sont nommĚs en qualitĚ de reprĚsentants des personnels :

Titulaires	SupplĚant(e)s	Organisations syndicales
M. Jean Yves RAUCH	Mme Anne PEIGNEY	UNSA/Education
Mme Patricia CYWINSKI	M. Kevin VAN KEULEN	UNSA/Education
M. Fabrice MUSSY	Mme Caroline AMIOT	UNSA/Education
M. Romain BIARD	Mme Julie SOULES	CGT FERC Sup
Mme Marie-Pascale BEHRA	M. Philippe SIGNORET	CGT FERC Sup
M. Mohamad DAMAGE	Mme FrĚdĚrique BAEHR	CGT FERC Sup
Mme Alix SCHMITT-PELE	Mme Anne-Claire HAGI	Sgen-CFDT
M. Christophe MAILLARD	Mme Oumhanie LEGEARD	Sgen-CFDT
Mme Catherine SABOT	Mme Marie NoĚlle TOITOT	SUD Education
Mme Marie-Dominique L'HOTE	M. Didier ROSOTTE	FSU

Article 3

La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est présidée par la présidente de l'université, Mme Marie-Christine WORONOFF et comprend également la responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines, Mme Khayra BOUDERBALI.

Sont nommés en qualité de membres de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail :

Titulaires	Suppléant(e)s	Organisations syndicales
Mme Anne PEIGNEY	Mme Marguerite PERREY	UNSA/Education
Mme Caroline AMIOT	Mme Anne-Claude GOYDADIN	UNSA/Education
M. Fabrice MUSSY	M. Yves JACQUET	UNSA/Education
M. Romain BIARD	M. Tamadouna SAID	CGT FERC Sup
Mme Julie SOULES	Mme Frédérique BAEHR	CGT FERC Sup
M. M. Mohamad DAMAGE	M. Benjamin LE HENAFF	CGT FERC Sup
M. Alix SCHMITT-PELE	Mme Sylvie PONARD	Sgen-CFDT
M. Christophe MAILLARD	Mme Branka RUPIC	Sgen-CFDT
Mme Catherine SABOT	Mme Myriam SCHOEN	SUD Education
M. Didier ROSOTTE	M. Christian VIERON-LEPOUTRE	FSU

Article 4

Le Directeur Général des Services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Besançon, le 16 décembre 2022

La présidente de l'université,

Marie-Christine WORONOFF



Pour la Présidente et par délégation
Le directeur général des services

Thierry CAMUS